

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1998**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

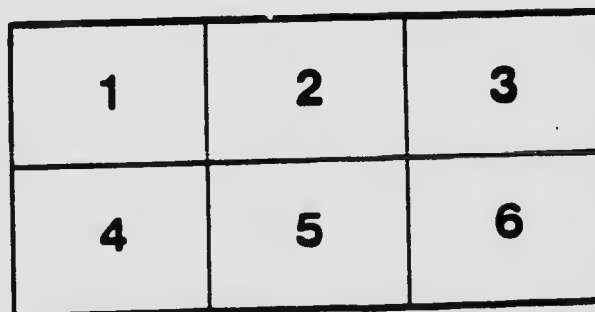
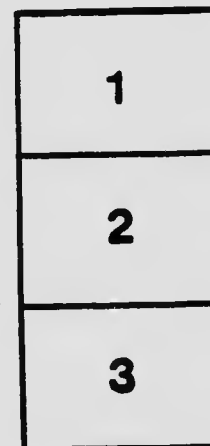
Université de Moncton  
Archives acadiennes

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Université de Moncton  
Archives acadiennes

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

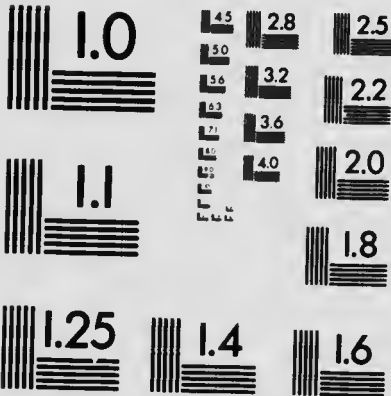
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax

# MANDEMENT

—DE—

**Sa Grandeur Monseigneur Timothée Casey**

**AU CLERGÉ**

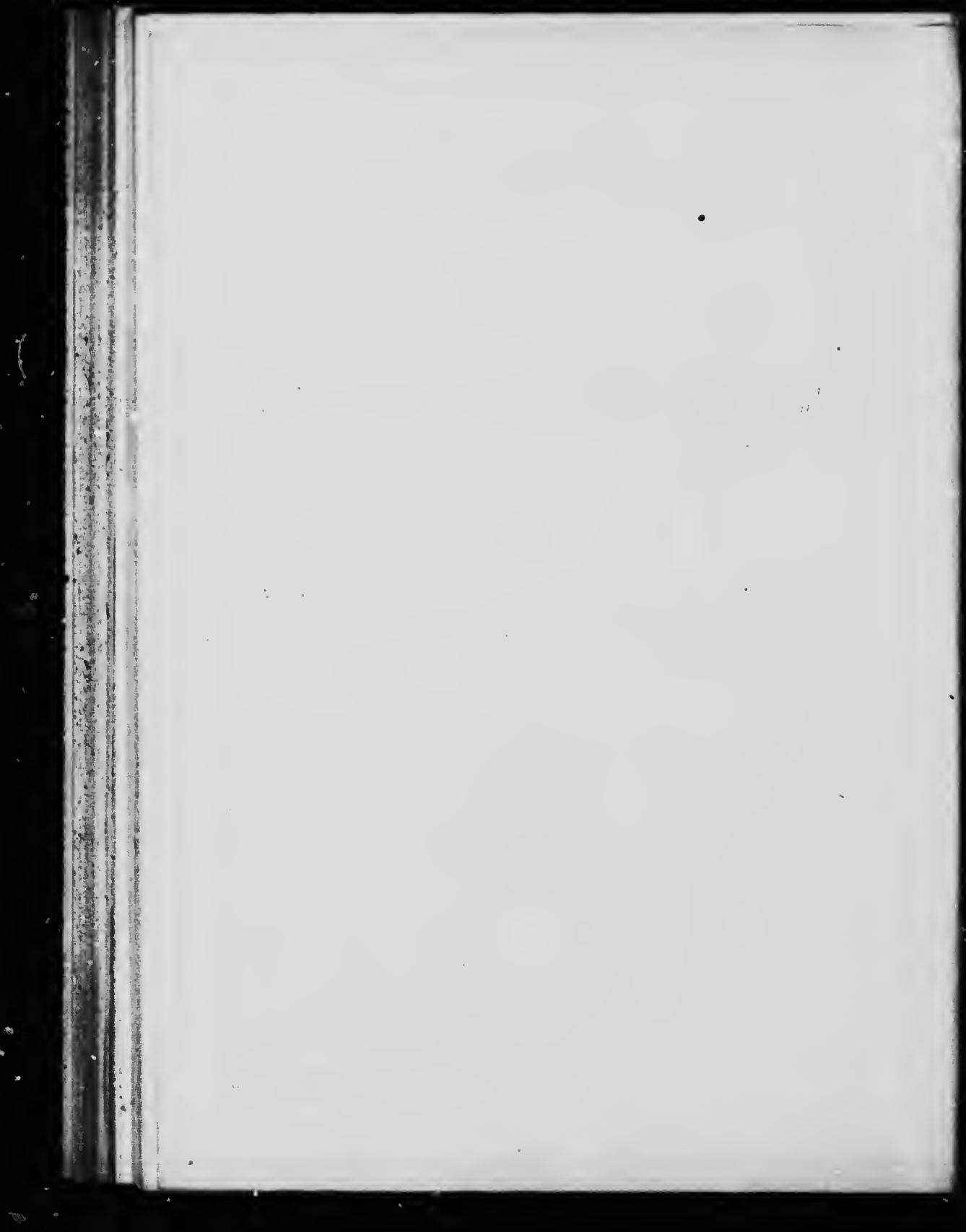
**Aux Communautés Religieuses et aux  
Fidèles de Son Diocèse**



MONCTON, N.-B.

DES PRESSES DE "L'ÉVANGÉLINE"

1912



# MANDEMENT

—DE—

**SA GRANDEUR MONSEIGNEUR TIMOTHÉE CASEY**

ÉVÊQUE DE SAINT-JEAN

**AU CLERGÉ**

**Aux Communautés Religieuses et aux Fidèles  
de Son Diocèse**

---

*TIMOTHÉE, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,  
Évêque de Saint-Jean.*

*Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles de Son  
Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

Nos très chers frères :

Ce n'est pas sans un certain sentiment d'indignation que nous lisons dans St. Math. XXII, 35, l'histoire de ce docteur de la loi qui, pour tenter Notre-Seigneur, lui demanda quel était le grand commandement de la loi. Cependant il y a là une autre considération bien capable de modérer nos sentiments contre ce docteur et de nous rendre reconnaissants pour les heureux résultats de sa curiosité. Car à la question que Notre-Seigneur notre divin Maître donna une réponse qui règle toujours un sujet de la plus haute importance : que la loi et les prophètes sont renfermés dans les deux grands préceptes de la charité : "Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement. Et voici le second qui est semblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même." C'est là une loi éternelle, qui ne disparaît pas dans le ciel mais y atteint la perfection. Afin de l'accomplir et de mériter la vie éternelle, nous devons pratiquer toutes les autres vertus, comme la foi, l'espérance, la patience, etc. Ces vertus cessent avec notre temps d'épreuves, la foi étant remplacée par la vue de Dieu face à face, l'espérance se changeant en la possession du bonheur, et la patience disparaissant au milieu du repos éternel. Mais "la charité ne finira jamais," elle atteindra la perfection dans le royaume de Dieu.

La charité, tout en nous défendant d'exclure qui que ce soit de notre amour et de nos prières, n'est pas cependant opposée à une certaine préférence pour ceux qui nous touchent de plus près par les liens du sang, par la parenté ou par une amitié légitime. Dans les exercices de foi et de piété qui doivent nous sanctifier nous sommes tellement aidés et encouragés par les travaux et les prières de ceux que Dieu a placés auprès de nous que notre affection pour eux ne peut être satisfaite que dans le Cœur de Jésus, la source du divin amour. Une fois admis à voir Dieu face à face, quand nous aurons contemplé Son divin Cœur brûlant d'un amour infini pour nous et pour nos proches, quand "nous serons devenus semblables à Dieu parce que nous le verrons tel qu'il est", cesserons-nous d'aimer ceux que nous aurons laissés en arrière "gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes"? Oh ! non : Car la voix de la nature, exprimée même par les païens nous demande de ne pas oublier les défunts ; et les chrétiens séparés de l'Eglise catholique, quoique fortement opposés à notre pratique d'honorer et d'invoquer les saints, montrent bien un esprit chrétien, quand, dans des circonstances qui font disparaître leurs préjugés, ils reconnaissent que les anges et les saints nous regardent avec un intérêt mêlé d'amour.

Un auteur païen, Tacite, adresse à un défunt qui lui est cher l'invocation suivante : "Détournez-nous, o Agricola, des vains regrets, et ramenez-nous à une vive contemplation de vos vertus ;" Virgile parle de la manière suivante à un défunt qui s'était fait aimer de tous : "Soyez favorable à tous ceux que vous avez laissés en arrière ;" de même Cicéron, Platon, et d'autres auteurs païens, suivant l'instinct de la nature, proclament, sans la moindre teinte d'idolâtrie, que nous ne mourons pas tout entiers.

On pourrait citer aussi bien des protestants, plutôt parmi les Puritains que parmi les Ritualistes, qui, sous l'effet de grandes émotions, témoignent, malgré leurs préjugés, que les anges et les fidèles trépassés s'intéressent à nous. Dans des passages remarquables en prose et en vers, trop longs pour être cités ici, des écrivains comme Wesley, Watts, Spenser, Southey, Dickens, et bien d'autres, affirment que les anges lisent nos pensées, "aux heures de repos nous vîmes ses pensées ;" qu'ils inspirent "nos pensées et nos sentiments ;" qu'ils nous assistent constamment ; que les morts peuvent prendre part "au ministère des anges".

Loin de nous défendre de communiquer avec nos amis du ciel, l'Écriture Sainte nous fournit de nombreuses preuves que leur amour pour nous n'est pas diminué et que nous sommes encore l'objet de leur tendre sollicitude. Ils nous observent et ils se réjouissent de nous voir avancer vers la céleste patrie. Autrement Notre-Seigneur ne pourrait pas nous dire comme il le fait dans Saint Luc XV, 7, "Je vous dis de même qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que



pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence".

On peut objecter : il n'appartient qu'à Dieu de lire les pensées et de connaître les mouvements secrets des cœurs ; cela dépasse donc la puissance des créatures, même des anges et des saints. Sans doute, répondons-nous, tout appartient à Dieu, mais dans sa bonté Dieu aime à donner à ses créatures : "Qu'avez-vous que vous n'avez reçu?" dit l'Apôtre des gentils : I Cor IV, 7. Il n'appartient qu'à Dieu de lire dans l'avenir, et pourtant il a donné cette faculté aux prophètes ; et si les prophètes ont vu dans l'avenir par la lumière de la grâce, pourquoi les saints, qui contemplent face à face Celui qui voit tout, ne pourraient-ils pas voir le présent dans la gloire. Quelques saints comme saint Jean et saint Paul ont vu le ciel en vision, comme on peut le constater dans l'Apocalypse et dans la seconde épître aux Corinthiens XII, 2. Pourquoi du ciel ne verraient-ils pas les choses de la terre ? Comme bienheureux ils contemplent face à face le plus grand de tous les objets, Dieu lui-même, l'Être infini ; et le contemplant éternellement, pourquoi ne verraient-ils pas en lui les objets finis ? C'est en Dieu que les anges et les prophètes voyaient et connaissaient toutes choses ; et, d'après Leibnitz, c'est en Dieu que sur la terre nous connaissons tout ce que nous savons. L'intelligence est comme un miroir qui nous représente Dieu et l'univers, seulement notre vue ici-bas, pendant notre vie mortelle, est obscurcie et rendue confuse comme par un nuage. Le nuage une fois enlevé, Dieu se manifestera, et, le contemplant face à face, nous continuerons à voir les objets en lui, mais d'une manière plus claire et plus complète. Ce sera l'effet de l'état des esprits dans la gloire et de la grâce spéciale de Dieu : "C'est dans votre lumière que nous verrons la lumière." Ps. XXXV, 10.

Les esprits célestes ne nous semblent pas si éloignés de nous, quand nous voyons leurs actions rapportées dans les Saintes Ecritures : "Et un ange de Dieu appela Agar du ciel, et lui dit : Agar, que faites-vous là ? Ne craignez point, car Dieu a écouté la voix de l'enfant."—Gen. XXI, 17. Et encore, "l'ange du Seigneur lui cria du ciel : Abraham, Abraham. Ne mettez point la main sur l'enfant, et ne lui faites aucun mal.... Gen. XXII, 11, 12. Voilà qui n'est pas sans intérêt pour nous ; car nous avons ici deux exemples qui nous montrent les anges s'occupant activement d'assister les habitants de la terre. Les saints, qui sont comme les anges, ne peuvent-ils pas aussi nous assister ? Nos amis du ciel, qui, comme nous l'avons vu, nous contemplent avec amour, ne peuvent-ils pas nous aider de leurs prières ? Pourquoi pas ? Ils partagent le ministère des anges ; et : "L'ange du Seigneur parla ensuite, et dit : Seigneur des armées, jusqu'à quand différerez-vous à faire miséricorde à Jérusalem et aux villes de Juda, contre lesquelles votre colère

s'est émue ? Voici déjà la soixante et dixième année."—Zach. I, 12. Et dans Tobie XII, 12. "Lorsque vous priez avec larmes et que vous ensevelissiez les morts... j'ai présenté vos prières au Seigneur." C'est l'Archange Raphaël qui adresse ces paroles à Tobie.

Les pères de l'Eglise sont unanimes à enseigner et à propager cette doctrine si touchante. Nous ne pouvons en citer qu'un petit nombre dont l'autorité est reconnue, et dont le témoignage fait voir la doctrine de l'Eglise dès les premiers temps de son histoire. Origène dit expressément que "tous les anges et les bienheureux s'intéressent au sort des serviteurs de Dieu, et savent distinguer ceux qui lui sont fidèles." Contre Celse, p. 949. Voici ce qu'écrit Saint Grégoire le Grand dans ses dialogues, C. 83 : "Puisque les Saints contemplent Dieu, que peuvent-ils ignorer en voyant Celui qui sait toutes choses." Nous pourrions en citer beaucoup d'autres, car tous les pères affirment cette doctrine ; c'est ce que montrent bien les paroles du grand saint Augustin à l'un des saints les plus illustres, Saint Paul ; faisant allusion à sa participation à la mort du premier martyr, saint Etienne, il lui dit dans un de ses sermons.—Serm. 316, Sect. 5. "Vous réglez en Jésus-Christ avec celui que vous avez lapidé. Tous deux vous nous voyez maintenant, vous entendez mes paroles. Je vous demande d'intercéder pour nous." Au siècle suivant, Saint Astérius, évêque d'Amasée, marchant sur les traces de son illustre prédécesseur, nous fait voir clairement quelle était la doctrine et la pratique de l'Eglise dans les premiers siècles : "Vous avez autrefois prié les martyrs avant d'être vous-mêmes martyrs. Ils ont écouté vos prières. Maintenant que vous pouvez nous exaucer, accordez-nous ce que nous vous demandons."—Serm. X.

Tout cet enseignement bien raisonné, cette pratique si consolante des chrétiens à travers les âges, est l'expression de la communion des saints à laquelle nous proclamons tous les jours notre croyance en récitant le symbole des Apôtres, communion qui à son tour n'est que l'application du double précepte de la charité —le plus grand amour de Dieu et du prochain. De même que, de l'amour de Dieu, découle tout naturellement le culte que nous lui rendons et le culte de Jésus-Christ—l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, 1 Tim. II, 5—ainsi de l'amour du prochain découle aussi le culte que nous rendons aux saints qui sont plus près de Dieu. Toute la doctrine et toute la pratique de nos rapports avec les saints est basée sur la loi fondamentale de la charité proclamée par Jésus-Christ, loi qui unit tout le monde chrétien en une grande famille spirituelle, en un corps mystique dont Jésus-Christ est le chef.—Col. I. 18 ; II, 10. Il y a déjà des multitudes innombrables de saints assis avec Dieu sur des trônes dans son royaume, et le Seigneur leur fait voir sa beauté et sa splendeur, les ravissant d'une gloire et d'une félicité éter-

nelles. Nous ne partageons pas, cet heureux état dans le royaume de Jésus-Christ, mais nous appartenons tous au même royaume—les saints dans la gloire, et nous dans l'épreuve—étant tous membres du même corps mystique dont Jésus-Christ est le chef.

Mais Jésus-Christ n'est pas seulement dans le ciel, car à plusieurs reprises il affirme sa présence dans ses membres souffrants et éprouvés, et il nous confirme cette présence par la manière dont il récompensera les élus, au jour du jugement, pour avoir pratiqué la charité sur la terre : "Venez, les bénis de mon Père . . . car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'ai eu besoin de logement, et vous m'avez logé."—Math. XXV, 35. Il ne peut se faire qu'une fois admis à la couronne dans le royaume de la charité, récompensés avec générosité pour avoir observé la loi de la charité, "les justes rendus parfaits" oublient aussitôt le lieu de leurs labeurs et les compagnons qu'ils ont chéris sur la terre. Toute la révélation ne nous dit-elle pas que, loin d'oublier les membres de Jésus-Christ sur la terre, les bienheureux ont pour eux un amour plus parfait ? Ainsi la terrible puissance de la mort ne peut avoir d'autre effet sur les membres du royaume de Jésus-Christ, que d'affermir leur union par un amour plus parfait dans le ciel. C'est le grand Bossuet qui nous dit si bien : "La charité attire les esprits célestes du ciel à la terre, du Créateur à la créature, comme elle élève les vivants de la terre au ciel, de la créature au Créateur." Saint Jean, l'immortel prophète Patmos, qui puisa son amour au foyer ardent du Cœur de Jésus dans la dernière Cène, voit les portes du ciel ouvertes à ses yeux, il voit ce que Dieu veut nous révéler touchant la fin des temps, il voit les "vieillards, les saints dans le ciel, recueillant les prières des saints sur la terre, et les offrant à l'Agneau, "ayant chacun des harpes et des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des Saints."—Apoc. V, 8.

Il est de la plus haute importance pour nous de bien connaître ce que le Saint-Esprit a révélé touchant cette doctrine. L'Écriture nous fournit de nombreux passages qui montrent que les amis du ciel agissent par leur intercession, comme les coopérateurs de Jésus-Christ, l'unique médiateur du salut ; que Dieu veut nous communiquer ses faveurs par l'intermédiaire des Saints ; qu'il leur a donné le pouvoir de nous protéger, qu'il accorde tout à leur intercession et semble ne rien refuser quand ils plaident pour nous. On ne trouve dans l'histoire aucun miracle plus frappant que celui des trois jeunes hébreux préservés au milieu de la fournaise ardente chauffée sept fois plus qu'à l'ordinaire, et dans laquelle ils furent jetés par le roi idolâtre de Babylone. Si grand était l'embrasement que les flammes du feu firent mourir les hommes qui y avaient jetés les hébreux. Mais pour eux, ils ne reçurent aucun mal : "Ils marchaient au milieu

de la flamme, louant Dieu et bénissant le Seigneur."—Dan. III, 24. Jamais certainement Dieu ne fut présent par sa puissance d'une manière plus visible qu'il ne le fut avec ces jeunes hébreux au milieu de ce terrible feu, et certainement jamais prière ne fut meilleure que la leur, qui fut efficace dans ce terrible danger. Or cette prière, inspirée par l'Esprit-Saint pour servir d'instruction aux hommes, confirme d'une manière frappante le principe sur lequel se base le culte des saints. Abraham, Isaac et Jacob étaient morts depuis des siècles, pourtant c'est par leur puissance auprès de Dieu que les jeunes hébreux demandent et obtiennent protection et miséricorde : "Ne retirez pas de nous votre miséricorde, à cause d'Abraham votre bien-aimé, d'Isaac votre serviteur, et d'Israël votre saint."—Dan. III, 35.

Déjà dans bien des circonstances Dieu s'était laissé toucher malgré sa colère, et avait retiré de Juda son bras vengeur, et il ne donne d'autre raison que celle-ci—"En faveur de David mon serviteur," quoique ce saint roi fut mort depuis trois siècles.—Isaïe XXXVII, 35. Dans le second livre des Machabées, nous lisons que Judas vit dans une vision, le grand-prêtre Onias priant pour le peuple comme il avait coutume de le faire pendant sa vie, montrant clairement que les saints continuent à se mêler activement et effectivement, par leur intercession, aux bonnes œuvres par lesquelles ils servaient le Seigneur et se sanctifiaient sur la terre. Une autre vision bien consolante fut accordée à l'héroïque Machabée, dans laquelle nous avons une confirmation plus explicite encore de la même vérité : Jérémie lui-même lui apparut intercédant pour son peuple,—et Judas entendit ces paroles : "C'est là le véritable ami de ses frères... qui prie beaucoup pour ce peuple et pour toute la ville sainte."—II Mach. XV, 12. Aussitôt après Machabée remporta une grande victoire sur ses ennemis dont trente cinq mille furent tués avec leur commandant Nicanor ; et avec la fuite du reste des envahisseurs la paix fut heureusement rétablie dans la terre de Juda.

Si les saints de l'Ancien Testament continuaient à aimer avec tant d'ardeur leurs amis sur la terre, et les protégeaient si puissamment par leur intercession, allons-nous penser que, sous la loi de grâce, les saints ont moins d'amour ou moins de pouvoir ? Quand Dieu a eu tant de considération pour David et pour les prophètes, que pourra-t-il refuser aux apôtres, ces piliers de son Eglise, à qui il disait avec tant d'affection la veille de sa mort : "C'est vous qui êtes toujours demeurés fermes avec moi dans mes tentations. Aussi je vous prépare le royaume, comme mon Père me l'a préparé ; afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël."—Luc XXII, 28. Nous voyons ici que, pour les récompenser de leurs services sur la terre, Dieu donne aux bienheureux dans le ciel la gloire de participer à sa puissance. Beaucoup de passages des Saintes Ecritures et des

vies de saints bien authentiques nous montrent que, même sur la terre, les saints pouvaient, par leurs prières, transporter les montagnes, conquérir des royaumes, ressusciter les morts.—I Cor. XIII, 2 ; Heb. XI, 33 etc. Maintenant qu'ils sont assis à la table du Roi des rois, agissant comme juges, ne devons-nous pas penser que leur puissance, loin d'être diminuée, est encore plus grande que lorsqu'ils ne pouvaient qu'intercéder ici-bas ?

Peut-on demander si les saints peuvent nous entendre quand nous les prions ? Remarquez bien la réponse du bienheureux Thomas Morus aux doutes qui commençaient à s'introduire au sujet de cette belle doctrine. Sans être un docteur de l'Église, il est reconnu, par tous ceux qui sont au courant de l'histoire d'Angleterre, comme un homme d'une grande intelligence, rempli de connaissances et remarquable par sa grande piété, un des premiers martyrs du seizième siècle ; et nous pouvons certainement le considérer comme témoin de la croyance de l'Église dans le temps où il vivait. "Vous vous étonnez et vous trouvez difficile à croire que les saints puissent nous entendre. Quand nous constatons que nous demandons dans nos prières, je m'étonne encore bien plus que les hommes puissent douter si leurs prières sont entendues ou non. Sur la terre les saints étaient libres et allaient çà et là par le monde, pensez-vous que dans le ciel ils ont perdu leur activité et leur puissance ?"

Comment pourraient-ils ne pas nous entendre ? Ne sont-ils pas vivants ? Oui certes, et plus vivants que lorsqu'ils étaient enfermés dans la chair : "Je vis, dit le Seigneur, et vous vivrez aussi."—Jean XIV, 19 Et "Soyez fidèles jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie." Apoc. II, 10. Aux yeux de la foi les saints vivent réellement d'une existence individuelle et personnelle, avec leurs facultés beaucoup plus puissantes que sur la terre. Comment pourraient-ils ne pas nous entendre, mieux même que nous nous entendons les uns les autres ? "Ils sont trop loin, nos voix ne peuvent aller jusqu'à eux." Comment parler de distance pour des esprits devenus parfaits et vivant en Dieu qu'est partout ? C'est par leur état plutôt que par la distance qu'ils sont séparés de nous. Le temps et l'espace sont des rapports qui nous concernent dans notre état mortel : dans la gloire éternelle, les saints ne leur sont point soumis. Ils vivent avec Dieu, et, unis à Dieu, ils peuvent être bien près de chacun de nous.

Nous nous étonnons qu'ils puissent voir et entendre en différents endroits à la fois. Nous avons vu que les saints ne sont pas sujets aux lois de l'espace ; mais la réponse du bienheureux Thomas Morus, donnée il y a quatre siècles, est si claire et si frappante qu'elle mérite d'être citée : "Quand dans ce corps grossier nous pouvons, avec nos yeux et nos oreilles de chair, voir et entendre des choses éloignées de nous, et en même temps de plusieurs endroits séparés les uns des autres par une grande



distance, pouvons-nous être surpris que les anges et les bienheureux, qui sont de purs esprits et n'ont pas le fardeau de la chair et des os, puissent faire la même chose, et nous dépasser autant que l'âme remplie d'activité dépasse le corps inerte ! Quand nous voyons qu'ils nous assistent, allons-nous refuser de croire qu'ils nous entendent, à moins de comprendre par quel moyen cela se fait—qu'ils nous voient et nous entendent en venant à nous, ou que notre voix aille jusqu'à eux, ou bien que Dieu voie tout et le leur montre, ou qu'ils voient en Dieu comme dans un livre, ou encore que Dieu par quelque autre moyen le leur communique comme cela se fait par la parole ? Allons-nous refuser de croire la chose à moins de connaître la manière dont elle se fait ? Il serait aussi sage de refuser de croire que nous voyons, parceque nous ne pouvons comprendre comment cela se fait." Et, à la vérité, nous ne pouvons comprendre comment nous nous entendons les uns les autres, pas plus que comment les saints nous entendent.

Va-t-on dire que Dieu peut et veut nous entendre et nous aider aussi bien que les saints et qu'il faut s'adresser à lui directement ? Nous répondons que ce n'est point là le plan de Dieu par rapport au monde, ni dans l'ordre de la nature ni dans l'ordre de la grâce. Nous voyons toujours Dieu agissant par le moyen d'agents ou causes créées. Il aurait pu nous créer individuellement par son action directe ; au lieu de cela il nous introduit dans le monde par le moyen de parents dont nous naissons, nous fait grandir par le soin de ces mêmes parents, et ensuite pourvoit à nos besoins par le concours de la société dans laquelle nous vivons. La lumière, l'air, l'humidité nous sont nécessaires et nous sont fournis par la nature, une créature de Dieu, une cause seconde. Toutes les choses créées s'aident mutuellement et concourent les unes avec les autres. De même, dans l'ordre surnaturel, il est abondamment démontré par tout ce qui a été cité des Saintes Ecritures, par les écrivains sacrés, par la raison, que Dieu a voulu que nous ayons recours à l'intervention des saints et que nous leur demandions de nous secourir. Etait-ce de l'idolâtrie de la part de la veuve de demander à Elisée la resurrection de son fils ? Dieu fut-il irrité que le prophète accordât cette demande ? Si Dieu récompensa cette femme pour une prière adressée à son serviteur sur la terre, allons-nous l'offenser en honorant de la même manière ses saints qui sont au ciel ?

Le culte des saints est donc un excellent moyen d'augmenter notre dévotion envers Dieu par son Fils fait homme, et il répond au désir naturel de l'homme de communiquer avec ceux "qui nous ont précédés avec le signe de la foi," et que nous ne cessons jamais d'aimer. Il nous met en contact avec les âmes privilégiées de tous les temps du christianisme, et par elles nous conduit à une union plus intime avec Jésus-Christ notre chef. Il

est naturel que les choses aient d'autant plus d'influence sur nous qu'elles nous touchent de plus près ; et ainsi, en ayant une dévotion spéciale pour les saints dont nous portons les noms, ou que nous avons choisis comme protecteurs pour quelque raison particulière, ou pour le saint à qui notre église est dédiée, nous trouvons un puissant secours pour notre avancement spirituel.

D'après la coutume de tous les chrétiens ceci est vrai non-seulement pour les individus, mais encore pour les peuples. Pour ne parler que de nos ancêtres, quel fils de l'Irlande n'a pas une grande vénération pour saint Patrice ! Les fils de la France catholique peuvent-ils jamais oublier le saint roi Louis IX ! Et nous avons aussi saint Edouard en Angleterre, sainte Marguerite en Ecosse, et saint David dans le pays de Galles. Ces saints patrons semblent plus intimement unis à nous soit comme individus, soit comme peuple, ils semblent appartenir à nous en particulier plutôt qu'à tout le monde, et ils nous rendent plus forte notre union avec Notre-Seigneur, le chef de toute l'Eglise. Nous pouvons trouver, sans sortir de notre ville, une application de ce principe chrétien. Par le choix du grand explorateur catholique que fut Champlain, la ville de St. Jean a reçu le nom de ce saint austère dont l'éloge fut fait par le divin Maître lui-même—  
"Entre tous ceux, qui sont nés des femmes, il n'y a point de plus grand prophète que Jean-Baptiste."—Luc, VII, 28.

Nous encourageons donc de tout notre pouvoir les pasteurs et les fidèles à promouvoir le culte des saints, leur invocation et surtout leur imitation. De nos jours, dans notre pays, à part les fêtes de Notre-Seigneur et de sa Sainte Mère, et de quelques saints plus remarquables, comme les Apôtres, nous devons insister sur cette belle pratique par une dévotion spéciale aux patrons de nos églises et aux saints dont nous portons les noms. Le temps ne peut briser ni affaiblir les liens de charité qui nous unissent à eux. Ils ne peuvent cesser de prier pour nous qui les invoquons, pas plus qu'ils ne peuvent cesser d'aimer Dieu ou de nous aimer en Dieu. Dans l'histoire de notre diocèse nous comptons de nombreux bienfaits pour les quels nous devons glorifier Dieu dans ses saints. Avec un accroissement de dévotion et un recours plus fréquent à leur intercession nous pouvons être assurés que nous aurons de nouvelles preuves de leur amour pour nous et de leur puissance auprès de Dieu.

Afin d'obtenir plus sûrement ces heureux résultats, nous ordonnons que la fête patronale de chaque église du diocèse où il y a un prêtre résident—que l'église soit consacrée ou qu'elle ait reçu une simple bénédiction—soit célébrée comme un double de première classe avec octave, mais sans obligation pour les fidèles d'entendre la messe. Qu'il y ait une préparation pour la fête, instruction sur la vie et les mérites du saint, exhortation à s'approcher des sacrements pendant l'octave, et invitation à tous les fidèles d'honorer d'une manière spéciale le saint dont ils portent

le nom. Il faut montrer bien clairement qu'on ne peut, en état de péché mortel, honorer convenablement les saints, et que la seule manière de les honorer, pour une personne dans ce malheureux état, est d'implorer leur intercession auprès de Dieu pour obtenir une véritable contrition. La meilleure manière d'honorer un saint est de recevoir en son honneur la sainte communion.

✓ Par un indult accordé récemment par le Saint-Siège, on peut chanter chaque semaine deux grand'messes de *requiem*, mais jamais quand l'office du jour est un double de première ou de seconde classe. Tous les anciens privilèges à ce sujet sont déclarés nuls par les présentes.

Les règlements du carême seront les mêmes que l'an dernier. Nous devons, pendant ce saint temps pratiquer généreusement l'esprit de prière et le renoncement—de courtes et ferventes invocations au Sacré-Cœur, à la Vierge Immaculée et à nos saints patrons, et le renoncement aux amusements inutiles et à l'usage des boissons enivrantes, sont recommandés d'une manière spéciale.

Nos très chers frères, que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous.

La présente lettre pastorale sera lue dans toutes les églises du diocèse, le premier dimanche que, après la réception, les saints mystères y seront célébrés.

† T. CASEY,

Evêque de Saint-Jean

A. W. MEAHAN,

Secrétaire.

Donnée à Saint-Jean, en la fête de Notre-Dame de Lourdes, le 11 février, 1912.



